

CGV G'lys Ecole de ski

L'inscription aux différentes activités de G'lys Ecole de ski implique l'acceptation aux présentes conditions générales de ventes.

1. Tarif

Les tarifs de G'lys Ecole de ski sont affichés sur notre site internet, à nos points de ventes – bureaux ainsi que sur nos brochures.

2. Paiement

Les leçons sont encaissées avant le début du cours par les moyens suivants :

- Lien de paiement internet
- Espèces
- Carte bancaire
- Versement bancaire

3. Cours

Les cours collectifs ont lieu dès 3 participants du même niveau. Si le minimum n'est pas atteint (1-2 clients) le cours collectif sera alors considéré comme un cours privé et adapté à hauteur du montant versé

Le jardin des neiges a lieu dès 2 participants. Si le minimum n'est pas atteint, le cours sera raccourci à 1 heure de cours sans supplément de prix.

Dans le cadre des cours collectifs, la médaille n'est pas un dû mais symbolise la réussite de toutes les exigences inhérentes au niveau à passer.

Le cours commence à l'heure indiquée sur la réservation sans obligation pour G'lys Ecole de ski de reporter le cours proportionnellement au retard du client.

Il est recommandé de souscrire à l'assurance annulation lors de l'achat des cours. (Détail en fin de page)

En cas d'absence du client et d'interruption de sa part, le prix ne sera pas remboursé.

G'lys Ecole de ski se réserve le droit de maintenir ou d'annuler les cours selon les conditions météorologiques.

Pour nos clients, les conditions météorologiques et les conditions de routes (bouchon-accident-enneigement) ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report ou de remboursement dès lors que l'activité est assurée par G'lys Ecole de ski.

4. Responsabilité

G'lys Ecole de ski ne pourra pas être tenue responsable de blessure éventuelle durant le cours. Il est conseillé au client de souscrire une assurance accident auprès de son assureur personnel.

5. Remboursement

Le remboursement ou le remplacement des cours est à faire valoir directement à l'adresse mail : remboursement@glys.ch en mentionnant vos coordonnées bancaires, nom-prénom du preneur d'assurance, justificatif et preuve de paiement.

6. Droit à l'image

Le client donne à G'lys Ecole de ski l'autorisation de publier, d'exposer ou de diffuser la ou les photographies et vidéos prises durant les cours. Cette autorisation vaut pour tout usage (publications, groupe whatt's app de la classe de votre enfant, site internet, réseaux sociaux) Si le client ne souhaite pas donner son autorisation, merci d'en avertir le bureau avant le cours ainsi que le moniteur au début du cours.

7. Protection des données

Dans le cadre des services que G'lys propose, G'lys est amenée à recueillir vos données personnelles. L'école les utilise pour gérer la relation contractuelle (facturation, paiement, gestion des réservations, etc..) pour effectuer des opérations de marketing et pour se conformer à ses obligations légales.

Les données des clients restent à l'usage exclusif et ne sont pas vendues à des tiers. G'lys Ecole de ski s'engage à envoyer un nombre raisonnable de publicités à ses clients par année.

8. Conflits

Pour toutes les contestations ou litiges survenant à l'occasion des services proposés par G'lys Ecole de ski, le Tribunal d'arrondissement de la Veveyse ou le Tribunal Cantonal Fribourgeois seront seuls compétents. Le droit applicable au présent contrat est le droit Suisse

CONDITIONS GÉNÉRALES - SKI PROTECT

« Ski Protect » est une assurance proposée aux clients afin d'assurer les cours achetés auprès de G'lys école de ski et cela en cas d'accident, de maladie ou lorsque les cours n'ont pas lieu pour cause de fermeture complète du domaine skiable.

1. Assureur

L'assureur est G'lys Ecole de ski propose une prestation d'assurance sous la marque « Ski Protect ».

2. Preneur d'assurance

Le preneur d'assurance est une personne ayant réservé ou acheté des cours auprès de G'lys Ecole de ski et ayant souscrit une assurance « Ski Protect ».

3. Prestations assurées

« Ski Protect » assure uniquement les cours réservés ou achetés auprès de G'lys Ecole de ski.

4. Montant de la prime

CHF 10.- par cours.

5. Validité de l'assurance

L'assurance est valable dès son achat et plus précisément durant la période des jours de cours achetés à G'lys Ecole de ski.

Seuls les cours assurés seront couverts par « Ski Protect ».

6. Objet du contrat

L'assureur garantit le remboursement ou le remplacement des cours manqués et cela selon les conditions de l'assurance ci-dessous.

7. Conditions de l'assurance

« Ski Protect » assurera les prestations mentionnées ci-dessus dans les situations suivantes :

- Les cours annulés ou modifiés plus de 48 heures avant le début de la leçon **sans justificatif**.
- Les cours annulés moins de 48 heures avant le début de la leçon dans les cas suivants :
 - a. En cas d'accident de la personne assurée, **sur présentation d'un certificat médical** réalisé durant la période de validité de l'assurance.
 - b. En cas de maladie de la personne assurée, **sur présentation d'un certificat médical** réalisé durant la période de validité de l'assurance.
 - c. En cas de fermeture complète du domaine skiable.
 - d. En cas de spécificités liées au Covid-19.

8. Remboursement

Le remboursement ou le remplacement des cours est à faire valoir directement au bureau de G'yls école de ski ou par mail sur l'adresse : remboursement@skipaccots.ch en mentionnant vos coordonnées bancaires, nom-prénom du preneur d'assurance, justificatifs et preuve de paiement.

9. Bases légales

Le présent contrat est soumis au droit suisse. Les dispositions de la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que le code des obligations (CO) sont au surplus applicable.

10. Exclusions de couvertures

Toutes autres situations que celles mentionnées sous le point 7.

Etat d'ébriété, actes intentionnels et dols, inobservation consciente d'interdictions officielles.

Les Paccots, le 30 octobre 2024